



STAREC INFOS

Bulletin hebdomadaire d'information du Programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des conflits armés (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Tanganyika, Bas-Uélé, Haut-Uélé et Ituri)

Publié avec l'appui du PNUD en RDC

EDITORIAL

Requiem pour les disparus de Sange...

La vie humaine est fort brève; comme une lueur, elle est impermanente. Toutefois, le caractère impermanent de la vie devrait-elle conduire à accepter stoïquement des drames à l'image de celui que vient de subir de façon inattendue la cité de Sange ? NON ! Lorsque l'on se réfère aux circonstances de ce drame, la résignation ne peut être substituée à la consternation voire la révolte intérieure. Une seule vie humaine perdue cause une douleur si immense à toute une famille que la perte, en une fraction de secondes, de centaines d'êtres humains ne peut que meurtrir et indigner. Des femmes, des hommes et des enfants ont perdu la vie, calcinés sans pouvoir esquisser le moindre geste de survie. Certains, ironie du sort, regardait un match de football à l'occasion du premier Mondial sur le sol africain ; leur terre natale. Nous saisissons cette occasion pour réitérer nos condoléances les plus sincères aux populations de Sange (Cité située dans le Sud-Kivu qui est une zone STAREC). Le Chef de l'Etat s'est rendu à Sange pour réconforter les familles éplorées et a décrété deux jours de deuil national. Signes d'affliction de toute la Nation. Nous émettons le souhait que de tels drames humains soient évités car l'Est de la RDC a besoin de toutes ses filles et de tous ses fils pour sa stabilisation et sa reconstruction. Le STAREC ne saurait prendre son essor dans l'Est avec des pertes en vies humaines de cette ampleur et des fosses communes pour les ensevelir. La responsabilité des autorités compétentes s'en trouve engagée pour une sensibilisation des populations face à de tels drames. Le plus tôt serait le mieux. Face à la douleur, nous serons brefs dans cet éditio que nous avons voulu comme un requiem pour les disparus de Sange. Que la terre des ancêtres leur soit légère !

Janvier HANGI BININI

Coordonnateur interprovincial

Marche du STAREC

14 millions de dollars américains pour 4 projets !

Le Conseil d'Administration du Programme STAREC s'est réuni ce mercredi 14 juillet à Kinshasa, sous l'égide du Premier Ministre, Adolphe Muzito. Au terme de cette réunion, il a été décidé du financement de quatre projets touchant à la restauration de l'autorité de l'Etat ; au soutien à la planification et Accès (des routes stratégiques) et à la coexistence pacifique dans le contexte du retour des déplacés et des réfugiés. Ci-dessous l'intégralité de l'article du confrère, « La Prospérité » de Kinshasa.



(Photo : Patern INGA ©Cellcom STAREC)

Le Premier Ministre Adolphe MUZITO

Quatorze millions de dollars américains vont être disponibles pour financer 4 projets à l'Est de la République Démocratique du Congo, dans le cadre du Programme de Stabilisation et de Reconstruction des zones sorties des conflits, STAREC en sigle. C'est ce qui ressort de la réunion du Conseil d'Administration de ce programme présidée hier, mercredi 14 juillet 2010 à l'Hôtel du Gouvernement, par le Premier Ministre Adolphe Muzito et la Représentante Spéciale adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC, Mme Leila ZERROUGOUI. Ces quatre projets vont donc s'occuper de l'administration civile, la structure de pacification, le soutien à la formation et au déploiement de la Police Nationale Congolaise ainsi que le soutien à la planification et accessibilité dans l'Est de la RD-Congo. Les trois premiers sont placés sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur tandis que le dernier, lui, est placé sous l'autorité du Ministère des Infrastructures. De l'administration civile, il va s'agir de restaurer l'autorité de l'Etat et renforcer les capacités des administrations locales déployées dans les zones stabilisées par les Forces armées de la République Démocratique du Congo, Fardc, afin que l'administration locale soit en mesure de délivrer des services administratifs et sociaux de base aux populations et de favoriser la réconciliation communautaire. Le Nord et le Sud-Kivu sont les zones d'intervention. Pour ce qui des structures de pacification, le projet vise la promotion du dialogue intercommunautaire et la préparation des conditions pour le retour des déplacés et le rapatriement des réfugiés

en toute sécurité et dignité. Le Nord et le Sud-Kivu ainsi que Ituri sont concernés par ce projet. S'agissant du soutien à la formation et au déploiement de la Police Nationale Congolaise, ce programme va prendre à bras-le-corps les activités de formation organisées par la PNC dans les zones jadis sous contrôle du Pareco et du Cndp mais aussi, il vise le déploiement de la Police d'Intervention Rapide, PIR. Les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, la Province Orientale incluant le Haut-Uélé sont les zones d'intervention de ce programme de soutien au déploiement de la PNC. Enfin, concernant le soutien à la planification et accessibilité dans l'Est de la RDC, le programme vise l'établissement d'un mécanisme rapide pour le financement et la mise en œuvre des interventions d'urgence routière pour assurer la praticabilité des routes stratégiques pour la provision des services humanitaires et sécuritaires, ainsi que l'appui technique dans la planification et la préparation technique des investissements prioritaires des routes STAREC. L'Ituri, le Nord et Sud-Kivu sont les zones d'intervention. Outre ces quatre projets à exécuter par le Pnud et la section civile de la Monusco ainsi que des agences du système des Nations Unies, le Conseil d'Administration du STAREC a également examiné l'allocation de fonds à la relance communautaire mais aussi une proposition de couverture des combattants DDR qui a été approuvée.

(Source : Journal La Prospérité, Kinshasa, du 15 juillet)

N.B. : Le titre, le surtitre et le chapeau sont de la rédaction du STAREC INFOS.



L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

Oscar BALINDA, Rapporteur de la Commission Technique Pacification et Réconciliation du Programme STAREC de la province du Nord-Kivu « Nous cherchons la paix et (...) à nous réconcilier avec nous mêmes. »

Dans la mise en œuvre du STAREC, l'équipe provinciale du Nord-Kivu a mis en marche la Commission Technique Pacification et Conciliation. Depuis quelques mois, cette commission prévue dans l'organigramme du STAREC pour le Nord et le Sud-Kivu avec possibilité d'existence dans les autres provinces, a entrepris des séances de sensibilisation des populations. Avec quels objectifs et résultats ? Pour nous en parler, nous avons rencontré le rapporteur de ladite Commission, Oscar Balinda.



(Photo : David M. @Cellcom STAREC)

Oscar BALINDA

Monsieur Oscar Balinda, pouvez-vous nous présenter la Commission Technique Pacification et Réconciliation du Programme STAREC ?

Oscar Balinda: La CTPR signifie exactement Commission Technique Pacification et Réconciliation. Elle a été prévue dans l'organigramme du STAREC au niveau national, mais la mise sur pied au niveau du Nord-Kivu date du 09 novembre 2009. La CTPR est constituée de deux organes : l'Assemblée plénière qui comprend 80 membres et un bureau permanent qui, lui, réside à Goma où il ya 14 personnes et les 66 autres sont des gens qui viennent des 6 territoires qui composent la province du Nord Kivu ; à raison principalement de 11 personnes par territoire.

Pourquoi un tel grand nombre de personnes pour composer cette Commission ?

O.B. : Nous cherchons la paix et nous cherchons à nous réconcilier avec nous même. C'est pourquoi nous sommes allés jusqu'à la base, dans les territoires, chercher des acteurs pour venir nous communiquer les données de la base afin que nous puissions aboutir à l'objectif final qui est la paix et la réconciliation des fils et filles du Nord-Kivu.

Quelles sont les attributions de la CTPR dans le cadre de la mise en œuvre du programme STAREC ?

O.B. : Comme vous le savez, le programme STAREC a reçu quatre missions. La première mission, c'est l'amélioration de l'environnement sécuritaire. La deuxième, c'est la restauration de l'autorité de l'Etat. La troisième, c'est la facilitation du retour des déplacés internes et réfugiés ; et la quatrième mission, c'est la relance des activités économiques dans des zones post conflit. Et donc la CTPR a reçu la mission principale de balisage du terrain, de pacification des zones concernées et de réconciliation des populations. Vous comprendrez bien que c'est une étape essentielle vers la stabilisation des ces zones là pour aller vers les autres actions de prévention, de résolution des conflits, de développement et de relance économique.

Est-ce que la mise sur pied de la Commission technique Pacification et Réconciliation sera une expérience unique au niveau du Nord-Kivu ou bien est-il prévu que cette expérience soit étendue dans toutes les zones prises en compte par le programme STAREC ?

O.B. : Au niveau de l'organigramme national du STAREC, il est prévu l'installation de la CTPR dans les

deux provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Toutefois partout où le besoin de réconciliation se fera sentir, nous irons pour mettre sur pied la CTPR.

Comme vous le dites si bien, vous irez partout où le besoin se fera sentir pour mettre sur pied la CTPR. De fait, depuis sa création, qu'est ce que la CTPR a fait concrètement sur le terrain dans le Nord-Kivu où elle est déjà en activité ?

O.B. : Au tout début, la CTPR devait d'abord s'organiser elle-même. Et nous avons rédigé tous les textes de cette commission, le règlement intérieur, les termes de références, les plans d'actions annuels ; et nous avons convoqué une assemblée plénière de tous les membres pour pouvoir adopter ces textes. A cet effet aussi, nous avons décidé, en Assemblée plénière, d'installer dans tous les groupements de la province du Nord-Kivu les Comités locaux permanents de Conciliation (CLPC, ndlr). Les Comités locaux permanents de Conciliation seront un organe de la CTPR au niveau de chaque groupement pour répercuter au niveau de la base la mission de la CTPR et la mission du STAREC en général.

Au niveau du Nord-Kivu, combien de groupements ont déjà reçu la visite de la CTPR pour pouvoir installer leur Comités locaux permanents de Conciliation respectifs ?

O.B. : A ce stade, nous sommes encore au niveau de la sensibilisation. Et là, nous avons sensibilisé déjà dans le territoire de Masisi en entièreté ; dans le territoire de Rutshuru en entièreté ; dans les territoires de Lubero et de Beni. Donc à ce jour, il nous reste à sensibiliser dans Walikale et dans Nyiragongo. Cela est prévu dans les semaines à venir.

Revenons aux CLPC, avec votre permission. Quel est le lien entre ces Comités Locaux permanents de Conciliation et le CTPR ?

O.B. : Les CLPC seront des organes de la CTPR au niveau de la base. Vous savez, durant la période de conflits, la base avait été délaissée. L'autorité de l'Etat, les institutions à la base ne fonctionnaient pas comme il le fallait. C'est pourquoi nous disons qu'en cette période de stabilisation et de reconstruction nationale, il faut mettre des structures qui fonctionnent au niveau de la base afin que les populations s'autoprennent en charge elles-mêmes. Ces Comités locaux permanents auront quatre sous-commissions : une sous-commission chargée de la sécurité, de la pacification et de la conciliation ; la deuxième sous-commission est chargée de la prévention et de la résolution des conflits car dans nos sociétés, il y a plusieurs sortes de conflits tels que les conflits fonciers, les conflits de pouvoir coutumier, les conflits matrimoniaux ; il y aura une sous-commission de gestion du retour des déplacés internes et réfugiés ; il y aura aussi une sous-commission de relance communautaire, relance économique et protection de l'environnement et enfin une sous-commission de lutte contre les violences sexuelles.

Concrètement de quels moyens comptez-vous vous entourer afin que les Comités Locaux permanents de Conciliation ne soient pas de simples éléments qui vont exister sur le terrain que de nom ?

O.B. : C'est pour éviter cela que nous prenons tout notre temps. Nous y allons lentement mais sûrement. En termes de moyens pour un succès de ces Comités Locaux permanents de Conciliation, nous avons des partenaires au niveau des différentes couches sociales de nos populations, la constitution et la composi-

tion même de ces CLPC. Car ils seront composés par les autorités locales donc Chef de groupement, qui va s'entourer de deux personnes, un homme et une femme de chaque communauté ethnique qui habite le groupement. Il y aura des représentants de la société civile, des représentants du secteur privé dont la FEC ; il y aura un représentant de la police et un représentant de l'armée, un représentant de la justice et un volontaire des Nations Unies parce que nous faisons ce projet en partenariat avec des Agences des Nations Unies. Je peux vous dire qu'au niveau des territoires de Masisi, Rutshuru et Nyiragongo, nous travaillons en partenariat avec le HCR et au niveau des territoires de Walikale et de Beni nous sommes en partenariat très avancé et nous avons déjà signé le contrat avec le PNUD. En ce moment, nous recherchons un partenaire pour le territoire de Lubero.

La Commission Technique Pacification et Réconciliation du Programme STAREC a-t-elle les moyens de sa politique ?

O.B. : Tout à fait, nous les avons. Nous sommes optimistes et nous recherchons d'autres moyens. Nous venons de signer des contrats avec deux grands partenaires ; et aussi vous savez que maintenant, nous sommes à l'étape de la stabilisation. Même la MONUC a été changée en MONUSCO. C'est dire qu'elle va aussi prendre pied dans la stabilisation. Nous sommes donc très optimistes et nous avons le devoir et l'obligation de résultats pour que l'Est du Congo soit stabilisé et reconstruit.

La pacification et la réconciliation sont des objectifs cruciaux dans tout processus de sortie de crise. Comment comptez-vous vous y prendre afin qu'au niveau du Comité technique Pacification et Conciliation, ces deux mots clés, à savoir pacification et conciliation, soient un acquis sur le long terme dans l'Est de la RDC ?

O.B. : Tel que je vous le disais, nous avons des gens qui nous représentent à la base. De fait, nous comptons construire une pyramide, une base qui est solide et ça monte jusqu'au sommet pour que l'information puisse circuler de bas en haut, de haut en bas ; pour qu'à chaque étape il y ait aussi une prise de décision. Nous venons de passer plus d'une dizaine d'années en conflit. Nous savons les sources des conflits ; nous les avons identifiés et nous allons trouver des solutions, y remédier pour un long terme pour qu'enfin nous puissions avoir une paix irréversible. En général, ce sont de petites choses qui grandissent et éclatent en conflits et même en conflits armés.

Mr Oscar Balinda, un appel à lancer au niveau des populations de l'Est de la RDC auprès desquelles vous irez dans le cadre de l'installation des Comités Locaux de Prévention des Conflits pour la CTPR ?

O.B. : Je voudrais dire à nos populations que l'heure est venue où toutes les filles et tous les fils de ce beau et grand pays qu'est la RDC ; que l'heure est venue où toutes les filles et tous les fils de cette province qui a toujours eu la renommée de grenier du Congo doivent se réconcilier. Il faut que nous puissions tous appuyer ce processus de paix qui a commencé pour qu'enfin de compte, nous puissions reconstruire et développer notre province.

Interview réalisée par AHOUSSE E. Pothin

Collaboration : David MASOMO

Ecoutez l'intégralité de l'interview en version audio sur www.starec.cd

FOCUS

RELANCE ECONOMIQUE

Inauguration des bureaux de Centre d'Information Commerciale entre la RDC et le Rwanda

Ce vendredi 16 juillet 2010 a eu lieu l'inauguration officielle de deux bureaux de Centre d'Information Commerciale entre la RDC et le Rwanda, dans le cadre de la COMESA, à Goma.



Vue des officiels présents de g. à dr. : Joseph Ngoy Baumbu de la RDC; Briam Chigawa du COMESA et Célestin Kabahiza du Rwanda.



Coupe du ruban symbolique par Briam Chigawa du COMESA.



Bâtiment du Bureau du Centre de l'Information Commerciale (COMESA) de Goma, en RDC.



Bâtiment du Bureau du Centre de l'Information Commerciale (COMESA) de Rubavu, au Rwanda.

Initiée dans le cadre du COMESA (Common Market of Eastern and Southern Africa, en anglais ; et Marché commun pour l'Afrique orientale et australe, en français) et de l'Union Africaine ; et dans la perspective d'harmonisation des relations diplomatiques et commerciales entre les pays de la CEPGL, cette nouvelle structure profitera notamment aux commerçants transfrontaliers des provinces du Nord-Kivu (RDC) et de Rubavu (Rwanda), avec l'appui financier de l'USAID. Des personnalités importantes ont pris part à cette cérémonie qui s'est déroulée dans la zone neutre entre la RDC et le Rwanda, à la petite barrière. Du côté congolais, le vice-gouverneur du Nord-Kivu, Feller Lutahichirwa et Mr

Joseph Ngoy Baumbu, Secrétaire Général à la Coopération Régionale ; du côté rwandais, Mr Célestin Kabahiza, Gouverneur de la Province de l'Ouest du Rwanda, Madame Kaliza Karuretw, Représentante du Ministère rwandais du Commerce & Industrie ont rehaussé de leur présence cette cérémonie.

La délégation régionale était conduite par Mr Briam Chigawa (Director Legal), représentant du COMESA ; Mr Emmanuel Mendoume Nze, Ambassadeur et Représentant Spécial du Président de la Commission de l'Union Africaine ; Madame Emily Krunich, Représentante de USAID et du Gouvernement américain ; Madame Françoise Sine, Représentante des petits

commerçants transfrontaliers entre Goma et Rubavu ; des représentants de la CEGL et de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs. Quoique la cérémonie officielle ait lieu à Goma, la ville Rubavu, au Rwanda, abrite elle aussi un bureau du Centre d'Information Commerciale du COMESA.

Soulignons que cette cérémonie qui a vu donc l'inauguration officielle des deux bureaux du Centre d'Information Commerciale du COMESA entre la RDC et le Rwanda est une autre étape franchie dans le processus de relance économique dans les pays des Grands Lacs.

Vincent Mukwege

(Photos : Patterne INGA@Cellcom STAREC)

DANS LES PROVINCES

Tragédie de Sange

Un drame qui interpelle

Vendredi 2 juillet 2010, dans la soirée, un camion-citerne avec remorque de la société pétrolière GENKI transportant 50.000 litres d'essence et allant à Uvira se renverse sur la route qui traverse la cité de Sange ; située à 70 km de Bukavu. Les populations locales accourent alors pour puiser le carburant qui se déversait des deux tanks. L'inévitable se produit alors : le camion-citerne explose et prend feu. Sur le coup, 230 personnes sont brûlées vives parmi lesquels une soixantaine d'enfants et une trentaine de femmes, et une centaine de blessés graves...



(Crédit Photo s: Alain Wandimoyi © Cellcom STAREC)



Le camion remorque calciné

Jusqu'à présent même si les causes de l'accident sont connues, celles de l'incendie restent floues car soumises à plusieurs versions. Au niveau du sinistre bilan de cette tragédie, le nombre de morts continue à grimper parmi les 200 brûlés internés dans les formations hospitalières de Sange, Uvira et Bukavu. A ce jour, selon les derniers chiffres, nous sommes à 272 morts en dépit des lots importants de médicaments et de vivres remis par les autorités congolaises avec l'appui de la communauté internationale.

Plusieurs versions sur l'origine de l'accident qui a embrasé une partie de la cité de Sange continuent à alimenter les débats. Mais des témoignages que nous avons recueillis laissent entendre que la première faute est à mettre sur le compte de l'excès de vitesse. Le chauffeur aurait effectué un brusque coup de volant, à vive allure, pour éviter de percuter un minibus qui venait de stationner sur la petite route entre la chaussée et le trottoir. Cette manœuvre brutale aurait déséquilibré le camion qui a cédé au poids de la remorque en entraînant tout l'engin vers le bas-côté avec les deux citernes. L'on sait que le carburant s'est vidé pendant de longues minutes avant l'explosion. Le chauffeur, extirpé du véhicule accidenté par des habitants de Sange, avait mis en garde la population en lui demandant de ne pas s'approcher du véhicule parce qu'il allait exploser incessamment. Malgré cette mise en garde, plusieurs personnes parmi les curieux ont continué à accourir sur le lieu de l'accident pour tenter de recueillir le carburant qui se déversait à flot des deux citernes.

L'explosion devait donc survenir quelques temps après, embrasant une partie de la cité alors que certains habitants regardaient paisiblement la coupe du monde chez eux ou dans des vidéoclubs situés à quelques mètres de la route. Des familles entières ont été décimées. La quasi-totalité des victimes, dont une soixantaine d'enfants et une trentaine de femmes, a été enterrée le jour suivant en fin de journée dans trois fosses communes à Sange.

L'incendie a également fait près de 200 blessés, dont certains très gravement brûlés, dont 107 blessés ont été soignés à Sange et 56 à Uvira, à une trentaine de kilomètres au sud. Trente-deux autres, dont certains brûlés au 3e ou 4e degré, ont été acheminés par des hélicoptères de la MONUSCO dans deux hôpitaux à Bukavu, à 70 km au nord de Sange.

Dès l'annonce de l'accident, les autorités provinciales du Sud-Kivu et nationales appuyées par la MONUSCO et la Croix Rouge se sont mobilisées pour faire face à ce drame. Après avoir décrété un deuil national de 48 heures en mémoire des victimes, le chef de l'Etat, Joseph Kabila, s'est rendu à Sange où il est allé réconforter les habitants et s'incliner sur les tombes des victimes.

Cet événement qui a eu lieu deux jours seulement après la célébration avec faste du cinquantenaire de l'indépendance de la RDC a été ressenti avec grande consternation dans tous le pays et à l'étranger. Des médecins belges et italiens sont venus à la rescousse de leurs homologues congolais pour apporter leur soutien aux rescapés du drame de Sange.

Les corps des victimes du drame de Sange

Le souhait de tous est qu'une catastrophe d'une telle ampleur serve enfin d'élément interpellateur quant aux autorités urbaines en matière de gestion, de stockage et de commercialisation des hydrocarbures. Les normes en cette matière sont totalement négligées dans les villes à l'Est du pays, notamment à Goma où l'implantation des stations d'essence est comparable aux grains d'un chapelet. Dans d'autres villes, on assiste à des incendies dus au stockage des hydrocarbures par les revendeurs communément appelés « Kadhafis ». Au moment où nous bouclions ce numéro du STAREC INFOS, dans le Nord-Kivu, deux autres drames similaires à celui de Sange ont été évités de peu. A Kibuba, village située à une cinquantaine de kilomètres de Goma, le mercredi 14 juillet, dans des conditions similaires à l'accident qui s'est produit à Sange, un camion citerne remorque s'est renversé. Heureusement que grâce à la prompt intervention de l'armée congolaise et des autorités provinciales appuyées par la MONUSCO, l'on a évité une autre tragédie humaine. A Goma, ce jeudi 15 juillet, une station à éviter de peu de prendre feu. La mise en pratique rigoureuse des normes est le seul remède pour éviter des tragédies plus importantes en milieu urbain que celui de Sange et s'inscrit aisément dans le volet de la sécurisation des personnes et de leurs biens. Sans oublier que dans le contexte actuel de stabilisation et de reconstruction de l'Est de la RDC, avec la mise en œuvre du programme STAREC, l'on pourrait faire l'économie de tels drames de nature à augmenter les souffrances des populations.

Levy Pontien Bashonga